

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et
de l'Innovation Technologique

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
(MARCHES RESERVES AUX PME GABONAISES)

Date de lancement : 07 Mai 2024
Appel d'offres : N°0014/MESRSIT/SECURISATION CAMPUS/2024
Nom du projet : Sécurisation des campus.
Source de financement : Prêt de la BAD N° 2000200001902

1. OBJET

Dans le cadre de la mise en œuvre son Plan de Développement, Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de sécurisation des campus de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Lesdits travaux concernent la construction et ou réhabilitation des ouvrages identifiés.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en cinq (5) lots suivants :

- Lot N°1 : Construction et réhabilitation des guérites de l'Université Omar BONGO(Libreville) ;
- Lot N°2 : Réhabilitation des guérites de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique(Libreville) ;
- Lot N°3 : Réhabilitation des guérites de l'Ecole Normale Supérieure(Libreville) ;
- Lot N°4 : Réhabilitation des guérites de l'Institut Universitaires des Sciences de l'Organisation(Libreville) ;
- Lot N°5 : Réhabilitation des guérites du CENAREST(Libreville).

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une offre séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires :

- Agréés conformément aux dispositions de la loi N° 008/2018 du 08/02/2019 portant orientation de la politique nationale de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics ;
- Remplissant les conditions de l'article 3 du décret n°0053/PR/MEP du 21 novembre 2023 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles

auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 100 000 F CFA par lot.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
Scientifique
et de l'Innovation Technologique
Direction Générale des Œuvres Universitaires
Direction Centrale des Affaires Financières
Batterie IV, Derrière l'Ambassade du Togo
Contact mail : candjembe@gmail.com ou obb241@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le Vendredi 07 Juin 2024 à 10h00 et être accompagnées d'une déclaration sur l'honneur attestant le respect des engagements résultants de la soumission et de l'attribution du marché.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le Vendredi 07 Juin 2024 à partir de 11h00 dans la salle de Réunion du Secrétariat Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, sise 268, Rue du Docteur CUREAU (Esplanade de l'Indépendance, en face du siège de la CIMA).

Le Directeur Général des Œuvres
Universitaires
Dieudonné Robert OBANGA

Le Directeur Général des Marchés Publics
Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYI

Bon à tirer
Le _____